

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2646**23 octobre 2013****SOMMAIRE**

Alymere Investments S.à r.l.	126973	Luveba S.A.	126968
Assurances Schmit Andre s.à r.l.	126962	Lux Tuyauteries Industrielles S.A.	126971
CEP III First Equity S.à r.l.	126981	Mando (Luxembourg) Holdings II S.à.r.l.	126972
CGI Luxembourg SA	126981	Mando (Luxembourg) Holdings I S.à.r.l.	126971
Degroof Monetary	126973	MARCOTULLIO RECEPTION Luxem- bourg S.à r.l.	126967
Domaine du Coq Rouillé S.A.	126990	Matrisa S.A.	126969
Echo Shipping S.A.	127006	Matrisa S.A.	126969
First Position S.A.	126963	Mavico Holding S.A.	126968
Geo 3	126963	Max Participations I S.à r.l.	126969
Howald Immobilière	126971	McGraw-Hill Finance (Luxembourg) S.à r.l.	126970
HSBC Global Investment Funds	126971	Meat Trading Lux S.à r.l.	126968
Kanbao S.à r.l.	126962	Meridian Investment Capital S.A.	126976
Karp-Kneip Participations S.A.	126964	Meridian Investment Capital S.A. - SPF .	126976
Kilkenbourg Investments S. à r.l.	126962	Meyers S.A.	126966
Landschaft Properties S.A.	126972	Millicom International Cellular S.A.	126967
Larry Berlin II S.à r.l.	126963	Möller Beheer S.A.	126967
Larry Berlin I S.à r.l.	126962	Narcisse S.A.	126970
Larry Berlin Lichtenberg S.à r.l.	126963	National General Life Insurance Europe S.A.	126968
Larry Condo Holdco S.à r.l.	126964	Naw Logistic S.A.	126969
Larry II Berlin Marzahn S.à r.l.	126964	New Mills Management S.à r.l.	126970
Larry II Greater Berlin S.à r.l.	126965	Next Management S.à r.l. & Partners S.C.A.	126967
LER III European Holdings	126965	Nextmesh	127008
Les Productions du Cercle S.à r.l.	126965	Nitrus Finance S.à r.l.	126970
LFP Prime SICAV - SIF S.A.	126966	Noble Holding Europe S.à r.l.	126970
Limbecker Strasse Holding S.à r.l.	126971	Novator Telecom Poland S.à r.l.	126969
Link S.à r.l.	126990	N.V. Investment S.A.	126967
Links Bidco S.à r.l. Propco 10	126972	Pens S.A.	126964
Links Bidco S.à r.l. Propco 11	126972	Tee Shot S.A.	127005
Lisal S.A. SPF	126966		
Livange Développement S.A.	126968		
Livange Développement S.A.	126965		
Logica Holdings Luxthree S.à r.l.	126965		
Lola Investments S.A.	126966		
Lucidum International S.A.	126966		

Kilkenbourg Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 124.765.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013126584/12.

(130153810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Kanbao S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.

R.C.S. Luxembourg B 120.992.

Der Sitz der KANBAO SARL, eingetragen im Handelsregister Luxemburg RCS unter der Nummer B 120992, wurde verlegt nach L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.

Luxembourg, den 5. Juli 2013.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Référence de publication: 2013126587/12.

(130154253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Larry Berlin I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.506.

Veillez prendre note que l'associée Larry I Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry Berlin I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126598/13.

(130153720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Assurances Schmit Andre s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9124 Schieren, 28, rue Lehberg.

R.C.S. Luxembourg B 178.510.

Procès-verbal de l'assemblée générale des associés ayant eu lieu le 19 août 2013 à 20:00 heures au siège social de la société

Seul point à l'ordre du jour

Prise de connaissance et approbation d'un acte de cession de parts entre associés

Les deux associés représentant l'entière du capital prennent note et approuvent l'acte de cession de parts du 19 août par lequel Monsieur SCHMIT André a cédé 75 parts à Madame SCHAUL Maryse.

Après cette cession Madame SCHAUL Maryse détient 100 parts et Monsieur SCHMIT André 25 parts.

Schieren, le 19.8.2013.

Pour la société

Madame SCHAUL Maryse / Monsieur SCHMIT André

- / *Gérant*

Référence de publication: 2013126878/17.

(130152557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Geo 3, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.449.

—
En date du 9 août 2013, Geo 2 Sàrl associé de la Société, a transféré ses parts sociales à TPG Partners VI-AIV, LP une exempted limited partnership constituée selon le droit des îles caïman et enregistrée auprès de l'Assistant Registrar of Companies des îles Caïman sous le numéro MC-29603, dont le siège social est situé au sein de Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, Uglund House, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, îles Caïman. En conséquence, TPG Partners VI-AIV, LP est l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013126880/17.

(130152695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

First Position S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 178.770.

—
EXTRAIT

Par courrier du 29 août 2013, Monsieur Alexandre GRUMBERG, né à Bucarest, le 1^{er} avril 1944, demeurant à L-8266 Mamer, 25 rue des thermes romains, démissionne de sa fonction d'administrateur unique avec effet immédiat.

Signature.

Référence de publication: 2013126879/11.

(130152754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Larry Berlin II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.507.

—
Veuillez prendre note que l'associée Larry I Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry Berlin II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126599/13.

(130153754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Larry Berlin Lichtenberg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.496.

—
Veuillez prendre note que l'associée Larry I Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry Berlin Lichtenberg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126600/13.

(130153763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Karp-Kneip Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R.C.S. Luxembourg B 63.996.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KARP-KNEIP PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Référence de publication: 2013126588/12.

(130154390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Larry Condo Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.499.

—
Veuillez prendre note que l'associée Larry I Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry Condo Holdco S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126601/13.

(130153709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Larry II Berlin Marzahn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.338.

—
Veuillez prendre note que l'associée Larry II Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry II Berlin Marzahn S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126604/13.

(130153779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Pens S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 157.985.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 août 2013

En date du 23 août 2013, les actionnaires de la Société Anonyme PENS SA ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

- nomination à partir du 23.08.2013 de Monsieur Sandro PICA, né le 26.03.1958 à Nocera Umbra (I), demeurant professionnellement à L-4011 Esch/Alzette, 15, rue de l'Alzette, à la fonction d'administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Eric ROA.

Esch/Alzette, le 23 août 2013.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013127421/16.

(130154385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Larry II Greater Berlin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.345.

—
Veillez prendre note que l'associée Larry II Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry II Greater Berlin S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126605/13.

(130153802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Logica Holdings Luxthree S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activité Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 135.678.

—
Les comptes annuels au 31 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013126612/11.

(130153933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

LER III European Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.167.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 de LaSalle European Recovery III L.P., société mère de LER III European Holdings ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126625/11.

(130154069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Les Productions du Cercle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.151.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126626/10.

(130154205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Livange Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R.C.S. Luxembourg B 147.214.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127188/9.

(130154898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

LFP Prime SICAV - SIF S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 154.091.

Le Bilan audité au 31 décembre 2012 tel qu'approuvé lors de l'assemblée générale en date du 02 septembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013126627/13.

(130153730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Lisal S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 136.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126628/10.

(130153943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Lola Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 144.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126631/10.

(130153947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Lucidum International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 119.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126632/10.

(130153948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Meyers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 2, Breedewues.
R.C.S. Luxembourg B 43.564.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126651/11.

(130154023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 40.630.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration de Millicom International Cellular SA (la Société) tenu à Stockholm le 5 septembre 2013

Par le Conseil d'Administration en date du 5 septembre 2013, les administrateurs de la Société ont pris les décisions suivantes:

- Remplacer M. François-Xavier Roger par M.Marc Zagar, ayant son adresse professionnelle au Chiswick Green 610 Chiswick High Road, London, W4 5RU, Royaume-Uni, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126652/15.

(130154351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Möller Beheer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 97.718.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126665/10.

(130153945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

N.V. Investment S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 107.276.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126666/10.

(130154446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Next Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 159.172.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013126668/10.

(130153675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

MARCOTULLIO RECEPTION Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 161.115.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127218/9.

(130154953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

National General Life Insurance Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 179.534.

—
Extrait de résolutions du Conseil d'Administration datées du 22 août 2013

1^{ère} résolution

Le Conseil nomme Mademoiselle Sabine PARCOLLET, 534, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, comme Administrateur-Délégué, Dirigeant Agréé, en charge de la gestion journalière de la société, conformément à l'article 12 des statuts.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2013.

Pour la société National General Life Insurance Europe S.A.

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126667/15.

(130154342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Luveba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 137.072.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126634/10.

(130153664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Mavico Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.946.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126646/10.

(130153872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Meat Trading Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 147.104.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126648/10.

(130154325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Livange Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R.C.S. Luxembourg B 147.214.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127187/9.

(130154897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Max Participations I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 612.500,00.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 106.061.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126637/10.

(130154047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Naw Logistic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 4, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 156.412.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO SA

Signature

Référence de publication: 2013126674/11.

(130154238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Novator Telecom Poland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 410.024.525,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.408.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 3 septembre 2013 que:

- Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle au 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126673/15.

(130154408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Matrisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 134.544.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127222/9.

(130154855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Matrisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 134.544.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127223/9.

(130154856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Nitrus Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 124.505.

Par la présente, nous vous informons de notre démission du poste de Gérant de la Société. Notre démission prendra effet au 6 septembre 2013.

Luxembourg, le 6 septembre, 2013.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2013126670/12.

(130154286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Noble Holding Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.398.200,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 104.910.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2008 a été effectué au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, qui remplace la version antérieure déposée le 23 juillet 2009 sous la référence L 090112727.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.
Pour Noble Holding Europe S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013126671/13.

(130153782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

New Mills Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 143.151.

Je présente ma démission comme Gérant de votre société.

Luxembourg, le 27/5, 2013.

Ivo Hemelraad.

I hereby tender my resignation as Manager of your company.

Luxembourg, the 27/5, 2013.

Ivo Hemelraad.

Référence de publication: 2013126677/11.

(130153757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Narcisse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.
R.C.S. Luxembourg B 105.817.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127243/9.

(130155005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

McGraw-Hill Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 157.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127209/9.

(130155118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

HSBC Global Investment Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 25.087.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2013127124/12.

(130155148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Howald Immobilière, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 35, rue des Scillas.
R.C.S. Luxembourg B 13.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013127123/12.

(130154901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Limbecker Strasse Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.600,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 121.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013127194/10.

(130155007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Lux Tuyauteries Industrielles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 57, rue de Bascharage.
R.C.S. Luxembourg B 58.038.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 9 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127197/10.

(130154635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Mando (Luxembourg) Holdings I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 99.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christine Otting.

Référence de publication: 2013127216/10.

(130154701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Links Bidco S.à r.l. Propco 10, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 175.459.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2013:

- Est nommé gérant de la société pour une période indéterminée Mme. Marion Fritz, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du gérant démissionnaire Mons. Erik van Os, avec effet au 30 août 2013.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2013127182/15.

(130154871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Links Bidco S.à r.l. Propco 11, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 175.460.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2013:

- Est nommé gérant de la société pour une période indéterminée Mme. Marion Fritz, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du gérant démissionnaire Mons. Erik van Os, avec effet au 30 août 2013.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2013127183/15.

(130154870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Landschaft Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 114.870.

—
Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 4 septembre 2013 que Mme Maria Helena GONCALVES, employée privée, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommée à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, avec effet immédiat. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013127190/14.

(130154790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Mando (Luxembourg) Holdings II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 99.599.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christine Otting.

Référence de publication: 2013127217/10.

(130154702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Degroof Monetary, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 26.279.

Faisant suite à la démission de Madame Anne-Marie GOFFINET de son poste d'administrateur de la Société en date du 12 août 2013 et suite à la nomination d'un nouvel administrateur remplaçant, le Conseil d'Administration se compose désormais de:

- Monsieur Eric NOLS,
- Monsieur Vincent PLANCHE,
- Monsieur Eric LOBET,
- Monsieur Vincenzo SCARFO, avec adresse résidentielle au 86 bis, rue du Dauphine, F-54400 Cosnes et Romain.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Pour Degroof Monetary

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

- / Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2013126438/20.

(130154128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Alymere Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.207.734,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 125.462.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of the month of August;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED

Alymere Investments Two Limited (the "Existing Shareholder"), an exempted limited company incorporated with limited liability in the Cayman Islands, having its registered office at P.O. Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands and having its principal place of business at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom,

here represented by Mr. Nicolas WIDUNG, avocat à la Cour, with professional address at 2-4, place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 31 July 2013, and

Aquitaine Investments Limited (the "New Shareholder" and together with the Existing Shareholder, the "Shareholders"), an exempted limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, established and having its registered office in KY1-1104 Grand Cayman, Uglund House, registered with the Trade and Companies Registry of the Cayman Islands under number MC179495 and having its principal place of business at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom,

here represented by Mr. Nicolas WIDUNG, prenamed, by virtue of a proxy given on 1 August 2013.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholders of the Shareholders and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The Existing Shareholder is the sole shareholder of Alymere Investments S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 125.462, incorporated on 23 March 2007 by deed of Me Paul BETTINGEN, notary residing in Niederranven, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 965 of 24 May 2007. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 1 August 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting has been called for with the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand one hundred thirty-four Pounds Sterling (GBP 4,134.-) so as to raise it from its current amount of one million two hundred and three thousand six hundred Pounds Sterling (GBP 1,203,600.-) to an amount of one million two hundred seven thousand seven hundred

thirty-four Pounds Sterling (GBP 1,207,734.-) by creating and issuing six thousand eight hundred ninety (6,890) ordinary shares in the Company having a nominal value of sixty pence (GBP 0.60) each.

2. Decision to subscribe to the so issued six thousand eight hundred ninety (6,890) ordinary shares in the Company having a nominal value of sixty pence (GBP 0.60) each.

3. Subsequent amendment and restatement of Article 6.2 of the articles of association of the Company, so that it reads as follows:

" **6.2.** The issued share capital of the Company is fixed at one million two hundred seven thousand seven hundred thirty-four Pounds Sterling (GBP 1,207,734.-) divided into two million twelve thousand eight hundred ninety (2,012,890) Shares, having a nominal value of sixty pence (GBP 0.60) each and having an aggregate share premium of two billion eight hundred nine million eight hundred eighty-one thousand four hundred twenty-three Pounds Sterling and thirty pence (GBP 2,809,881,423.3.-)"

After this having been set forth, the appearing parties have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Existing Shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand one hundred thirty-four Pounds Sterling (GBP 4,134.-) so as to raise it from its current amount of one million two hundred and three thousand six hundred Pounds Sterling (GBP 1,203,600.-) to an amount of one million two hundred seven thousand seven hundred thirty-four Pounds Sterling (GBP 1,207,734.-) by creating and issuing six thousand eight hundred ninety (6,890) ordinary shares in the Company having a nominal value of sixty pence (GBP 0.60) each

Second resolution

The New Shareholder decides to subscribe to the so issued six thousand eight hundred ninety (6,890) ordinary shares in the Company having a par value of sixty pence (GBP 0.60) each. Such six thousand eight hundred ninety (6,890) ordinary shares are entirely paid up by a contribution in cash of an aggregate amount of ten million Pounds Sterling (GBP 10,000,000.-). The global contribution of ten million Pounds Sterling (GBP 10,000,000.-) is allocated as follows: four thousand one hundred thirty-four Pounds Sterling (GBP 4,134.-) are allocated to the share capital of the Company and nine million nine hundred ninety-five thousand eight hundred sixty-six Pounds Sterling (GBP 9,995,866.-) are allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders decide to amend and restate Article 6.2 of the Articles so that it reads as follows:

" **6.2.** The issued share capital of the Company is fixed at one million two hundred seven thousand seven hundred thirty-four Pounds Sterling (GBP 1,207,734.-) divided into two million twelve thousand eight hundred ninety (2,012,890) Shares, having a nominal value of sixty pence (GBP 0.60) each and having an aggregate share premium of two billion eight hundred nine million eight hundred eighty-one thousand four hundred twenty-three Pounds Sterling and thirty pence (GBP 2,809,881,423.3.-)"

Costs and Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately four thousand nine hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois d'août,

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

Alymere Investments Two Limited, (l'"Associé Existant") une société à responsabilité limitée constituée sous le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social situé au P.O. Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands et son principal lieu d'activité au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom,

ici représentée par Monsieur Nicolas WIDUNG, avocat à la Cour, ayant pour adresse professionnelle le 2-4, Place de Paris, L-2314 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 31 juillet 2013, et

Aquitaine Investments Limited, (le "Nouvel Associé" et ensemble avec l'Associé Existant, les "Associés") une société à responsabilité limitée constituée sous le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social situé au P.O. Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands, enregistrée auprès du Trade and Companies Registry des Iles Caïmans sous le numéro MC179495 et ayant son principal lieu d'activité au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom,

ici représentée par Monsieur Nicolas WIDUNG, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 1^{er} août 2013.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

L'Associé Existant est l'associé unique d'Alymere Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.462, constituée le 23 mars 2007 suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 965 le 24 mai 2007, (la "Société"). Les statuts de la Société ("les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, le 1^{er} août 2013, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les parties comparantes déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et avoir renoncé aux formalités et exigences de convocation. L'assemblée fut donc valablement constituée et a pu délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital de la Société d'un montant de quatre mille cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 4.134,-), de manière à le porter de son montant actuel d'un million deux cent trois mille six cents Livres Sterling (GBP 1.203.600,-) à un montant de un million deux cent sept mille sept cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 1.207.734,-) par la création et l'émission de six mille huit cent quatre-vingt-dix (6.890) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de soixante pence Sterling (GBP 0,60) chacune.

2. Souscription des six mille huit cent quatre-vingt-dix (6.890) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de soixante pence Sterling (GBP 0,60) chacune.

3. Modification subséquente et refonte de l'Article 6.2 des Statuts de la Société, qui devra dorénavant se lire comme suit:

" **6.2.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million deux cent sept mille sept cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 1.207.734,-), divisé en deux millions douze mille huit cent quatre-vingt-dix (2.012.890) Parts Sociales ayant une valeur nominale de soixante pence Sterling (GBP 0,60) chacune et une prime d'émission totale de deux milliards huit cent neuf millions huit cent quatre-vingt-un mille quatre cent vingt-trois Livres Sterling et trente pence Sterling (2.809.881.423,30)."

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'Associé Existant décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de quatre mille cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 4.134,-), de manière à le porter de son montant actuel d'un million deux cent trois mille six cents Livres Sterling (GBP 1.203.600,-) à un montant de un million deux cent sept mille sept cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 1.207.734,-) par la création et l'émission de six mille huit cent quatre-vingt-dix (6.890) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de soixante pence Sterling (GBP 0,60) chacune.

Deuxième résolution

Le Nouvel Associé décide de souscrire aux six mille huit cent quatre-vingt-dix (6.890) parts sociales ordinaires émises dans la Société ayant une valeur nominale de soixante pence Sterling (GBP 0,60) chacune. Ces six mille huit cent quatre-vingt-dix (6.890) parts sociales ordinaires sont entièrement souscrites et libérées par un apport en numéraire d'un montant de dix millions de Livres Sterling (GBP 10.000.000,-). L'apport global de dix millions de Livres Sterling (GBP 10.000.000,-) est alloué comme suit: quatre mille cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 4.134,-) sont alloués au capital social de la Société et neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-six Livres Sterling (GBP 9.995.866,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'existence de l'apport a été produite devant le notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Associés décident de modifier et reformuler l'article 6 des Statuts de la Société afin qu'il soit lu comme suit:

" **6.2.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million deux cent sept mille sept cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 1.20 7.734,-), divisé en deux millions douze mille huit cent quatre-vingt-dix (2.012.890) Parts Sociales ayant une valeur nominale de soixante pence Sterling (GBP 0,60) chacune et une prime d'émission totale de deux milliards huit cent neuf millions huit cent quatre-vingt-un mille quatre cent vingt-trois Livres Sterling et trente pence Sterling (2.809.881.423,30)."

Frais et Dépenses

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de quatre mille neuf cents Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme mentionné ci-avant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: N. WIDUNG, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2013 LAC/2013/36899. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013125637/169.

(130153238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Meridian Investment Capital S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Meridian Investment Capital S.A. - SPF).**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 20, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 94.803.

L'an deux mille treize, le treize août.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg);

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MERIDIAN INVESTMENT CAPITAL S.A. - SPF", (ci-après dénommée la "Société"), avec siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 94.803, constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 21 juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 877, page 42073 du 27 août 2003 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2481 du 14 octobre 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Stéphanie BIRCK, corporate manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Anne-Marie CHARLIER, corporate administrator, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annerose GÖBEL, corporate manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droit de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou aux sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société pourra détenir, développer, exploiter des marques, brevets, concessions, licences ou tout autre droit de propriété intellectuelle, directement ou par l'exploitation de concessions ou licences.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- Conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes les formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou fournir un accès au crédit à toute entité luxembourgeoise ou étrangère, acquérir tous instruments de dette ou titres émis par de telles entités et fournir et émettre tout type de garantie en faveur ou au profit ou dans l'intérêt de telles entités, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus toutes opérations et transactions immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public."

2. Transformation de la Société, actuellement régie par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»), en société de participation financière pleinement imposable (SOPARFI), avec effet au 1^{er} juillet 2013 et changement de la dénomination sociale en «MERIDIAN INVESTMENT CAPITAL S.A.».

3. Adaptation et refonte complète des statuts.

4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide, avec effet au 1^{er} juillet 2013:

- d'abandonner le statut de société de gestion de patrimoine familial régi par la loi du 11 mai 2007 et de transformer la Société en société de participation financière pleinement imposable (SOPARFI), avec effet au 1^{er} juillet 2013;

- de modifier le nom de la société en MERIDIAN INVESTMENT CAPITAL S.A.,

- de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 2 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 1);

- de reformuler complètement les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions actuelles de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 telle que modifiée.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce qui précède, l'assemblée décide la refonte suivante des statuts:

A. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de "MERIDIAN INVESTMENT CAPITAL S.A." (ci-après la "Société").

Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droit de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou aux sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société pourra détenir, développer, exploiter des marques, brevets, concessions, licences ou tout autre droit de propriété intellectuelle, directement ou par l'exploitation de concessions ou licences.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- Conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes les formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou fournir un accès au crédit à toute entité luxembourgeoise ou étrangère, acquérir tous instruments de dette ou titres émis par de telles entités et fournir et émettre tout type de garantie en faveur ou au profit ou dans l'intérêt de telles entités, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus toutes opérations et transactions immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

B. Capital social - Actions

Art. 3. Le capital social souscrit est fixé à deux millions cent mille euros (EUR 2.100.000,-) représenté par huit mille quatre cent (8.400) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la Société.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale prise en accord avec les dispositions applicables au changement de statuts.

La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

C. Conseil d'administration

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Cependant, si la Société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs peuvent être réélus pour des termes successifs.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Si une personne morale est nommée administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner un représentant qui agira au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale ne pourra révoquer son représentant permanent que si son successeur est désigné au même moment.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du Conseil d'Administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration élira en son sein un président.

Il se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, par télécopie ou par courrier électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télécopie, courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, une copie en étant une preuve suffisante. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre, télécopie, par courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, un autre administrateur comme son mandataire, une copie étant une preuve suffisante. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres de façon continue et qui permet une participation efficace de toutes ces personnes. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est présumée se tenir au siège social de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions ne sont prises qu'avec l'approbation

de la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

D. Surveillance

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

E. Assemblée générale des actionnaires

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. La mort ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) ne mènera pas à la dissolution de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social de la Société. Les actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle requête doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour l'assemblée.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Les actionnaires prenant part à une assemblée par le moyen d'une visio-conférence, ou par le biais d'autres moyens de communication permettant leur identification, sont considérés être présents pour le calcul des quorum et votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre les unes les autres en continu et également permettre une participation efficace de ces personnes à l'assemblée.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, courrier électronique (sans signature électronique), par télécopie ou tout autre moyen de communication, une copie en étant une preuve suffisante, une autre personne comme son mandataire.

Chaque actionnaire peut voter par des formes de votes envoyées par courrier ou télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse précisée dans l'avis de convocation. Les actionnaires peuvent uniquement utiliser les formes de vote fournies par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, ainsi que le sens du vote ou de son abstention.

Les formes de vote n'indiquant pas un vote, que ce soit pour ou contre la résolution proposée, ou une abstention, sont nulles. La Société prendra uniquement en compte les formes de vote reçues avant l'assemblée générale à laquelle elles se rapportent.

Les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimés, sauf si l'objet pour lequel une décision devait être prise se rapporte à une modification des statuts. Dans ce cas, la décision sera prise à la majorité des deux-tiers des votes valablement exprimés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Art. 11. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 20 mai à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

F. Exercice social - Bilan

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé 5% (cinq pour cent) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des présents statuts ou tel qu'augmenté ou réduit de la manière prévue au même article 3.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net. Des acomptes sur dividendes pourront être versés, par le conseil d'administration, en conformité avec les conditions prévues par la loi.

G. Application de la loi

Art. 14. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à 1.000,- EUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Stéphanie BIRCK, Anne-Marie CHARLIER, Annerose GÖBEL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 août 2013. Relation GRE/2013/3468. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013126650/276.

(130153905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

CGI Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 35.212.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Le présent document rectifie le dépôt antérieur numéro L120119959

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127015/10.

(130154692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

CEP III First Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 179.994.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of August,

Before Us, Maître Francis Kessler, civil law notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CEP III Participations S.à r.l. SICAR, a Luxembourg private limited liability company, submitted to the SICAR law regime, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.127711, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

here represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given on August 7, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to incorporate a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with the following articles of incorporation:

Title I. - Form - Corporate Object - Duration - Name - Registered office

Art. 1. Form. There is hereby formed between the subscriber and all those who may become members in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. Corporate Object. The object of the Company is (i) the holding of participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations, (ii) the financing of any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies belonging to the same group of companies as the Company and (iii) the acquisition of intellectual property rights and the licensing of such rights to any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

The Company may also act as manager or director of one or several companies in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may borrow money in any form and proceed to the issuance of bonds, notes, promissory notes, certificates or any other financial or debt instruments or debt securities which may be convertible or not, except by way of public issuance.

The Company may grant loans or advance money by any means to other companies or undertakings belonging to the same group of companies as the Company and render any assistance by way in particular of the granting of guarantees, collaterals, pledges, securities or otherwise and subordinate its claims in favor of third parties for the obligations of any such companies or undertakings.

The Company may also enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions.

The Company may acquire intellectual property rights in any form and may grants rights in any such acquired intellectually property rights (by license agreement or otherwise) to any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and any such other risks generally.

In addition, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it may deem necessary or useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name "CEP III First Equity S.à r.l.".

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality where the Company has its registered office by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

If political, economical or social developments that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, have occurred or are imminent, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Title II - Share capital, Shares and Transfer of Shares

Art. 6. Share capital. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one (1) Euro (EUR 1.-) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 18 of the Articles.

Art. 7. Share Premium Account. The Company may set up a share premium account into which any premium paid on any share is transferred. The share premium account is at the free disposal of the shareholders.

Art. 8. Shareholders' rights. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. Transfer of Shares. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

The Company's shares are freely transferrable between shareholders.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of at least three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Title III - Management

Art. 11. Board of managers. The Company is managed by one (hereinafter the "Sole Manager") or more managers. If several managers are appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the "Board of Managers"). The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Powers of the board of managers. In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or these Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Art. 13. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be bound by (i) the single signature of the Sole Manager, and in case of plurality of managers by (ii) the joint signature of any two managers or (iii) the single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the Sole Manager or, as the case may be, the Board of Managers, but only within the limits of such power.

Art. 14. Delegation of power. The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

Art. 15. Meeting of the board of managers. In case of plurality of managers, the Board of Managers may elect a chairman among its members. If the chairman is unable to be present, his office will be taken by election among the managers present at the meeting. The Board of Managers may also elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman or by any manager.

Written notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, e-mail, telegram or telex of each manager.

Separate notice shall not be required for individually meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by letter, telefax, e-mail, telegram or telex another manager as his proxy. Votes may also be cast in writing by letter, telefax, e-mail, telegram or telex.

The Board of Managers may only validly deliberate and take decisions if a majority of its members are present or represented and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority.

One or more managers may participate and vote in any meeting of the Board of Managers by conference call or video conference or by other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 16. Minutes of the meetings. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by any two managers or by the chairman and the secretary. Extracts of the minutes can also be delivered to third parties dealing with the Company and certified either by any two managers or by the chairman and the secretary or anyone to whom such power has been delegated by the Board of Managers. These minutes and extracts and all factual declarations contained therein shall be conclusive evidence towards the Company and any interested person that the resolutions have been duly taken at a meeting of the Board of Managers validly held.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Board of Managers. The resolutions may be signed by the managers in a single or in several separate documents sent by letter, telefax, email, telegram or telex at the registered office of the Company. The date of the written resolutions will be the date of the last signature of a manager on a copy of the written resolutions.

Art. 17. Liability of the managers. The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the members of the Board of Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/ them in the name of the Company.

Title IV - Shareholders' meetings.

Art. 18. Shareholders' meetings. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting pursuant to article 200-2 of the Law.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

Shareholders' meetings may always be convened by any two (2) managers, failing which by shareholder(s) representing more than half of the share capital of the Company.

If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a shareholder.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholder(s) owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by (i) a majority of shareholders (ii) representing at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Title V - Accounting year and Annual accounts

Art. 19. Accounting year. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Annual accounts. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be, prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Allocation of profits and Interim dividends. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Notwithstanding the foregoing, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may in particular decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve as established by the Law or the Articles.

Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Sole Manager or the Board of Managers shall determine from time to time.

Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by the Law.

Title VI. - Liquidation and Dissolution

Art. 22. Liquidation. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 23. Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Title VII - Applicable law

Art. 24. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty first of December two thousand thirteen.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, CEP III Participations S.a r.l. SICAR, prenamed, declared to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares and have them fully paid up in the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) by contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company.

Resolutions of the sole Shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company:

- Mrs Erica K. Herberg, Principal, born on June 8, 1974, in the State of North Carolina, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Mrs Barbara Imbs, Associate Vice President, born on September 20, 1977, in Haguenau, France, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957, in New York, United States of America, with professional address at Lansdowne House, 57, Berkeley Square, London W1J 6ER, United Kingdom;

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with Register of Companies of the Cayman Islands, under number WK-204438 and having its registered office at Walker SPV Ltd., Walker House, 87 Mary Street, George Town KY1-9002, Grand Cayman, Cayman Islands.

The duration of their mandate is unlimited.

2) The sole shareholder resolves to fix the registered office of the Company at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1.500.-).

Power

The above appearing party hereby gives power to any agent and / or employee of the office of the signing notary, acting individually, to draw, correct and sign any error, lapse or typo to this deed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille treize, le huitième jour du mois de août.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

CEP III Participations S.à r.l. SICAR une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, soumise au régime des SICAR, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127 711 et ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 7 août 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

Titre I^{er} - Forme, Objet social Durée, Nom, Siège social

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé par les présentes par le souscripteur et tous ceux qui deviendront associés dans le futur, une société à responsabilité limitée (ci-après la Société), qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Objet social. La Société a pour objet (i) la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations, (ii) le financement de toute société commerciale, industrielle, financière ou autre luxembourgeoise ou étrangère appartenant au même groupe de sociétés que la Société et (iii) l'acquisition de droits de propriété intellectuelle et la licence de ces droits à toutes sociétés commerciale, industrielle, financière ou autre Luxembourgaise ou étrangère.

La Société peut acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société peut également agir en qualité de gérant ou d'administrateur d'une ou de plusieurs sociétés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter de l'argent sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, de titres, de reconnaissance de dettes, de certificats ou de tout autre instrument financier ou de dette convertibles ou non, sauf par voie d'émission publique.

La Société peut accorder des prêts ou des avances par tous moyens à d'autres sociétés ou autres entreprises appartenant au même groupe de société que le société et accorder tout concours par voie notamment d'octroi de garanties, de sûretés, de nantissements, de gages ou autres ou subordonner ses droits au profit de tiers pour les obligations desdites sociétés ou entreprises.

La Société peut également contracter, exécuter ou accomplir toutes opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, de prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires.

La Société peut acquérir des droits de propriétés intellectuelles de toute forme et peut octroyer des droits à ces droits de propriété intellectuelle acquis (par contrat de licence ou autre) à toutes sociétés commerciale, industrielle, financière et autre Luxembourgaise ou étrangère.

La Société peut, de manière générale, utiliser toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et généralement de tout autre risque.

En outre, la Société peut accomplir toute opération financière, juridique, commerciale et technique et, en général, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toute opération ou transaction qu'elle jugera utile ou nécessaire à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Nom. La Société a comme dénomination «CEP III First Equity S.à r.l.».

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg Ville (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution du ou des associés prise aux conditions requises pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune dans laquelle son siège social est situé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger, telles que définis par la gérance de la Société, sont intervenus ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesure provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la gérance de la Société.

Titre II - Capital social, Parts sociales et Transfert de parts sociales

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'actionnaire unique ou par décision de l'Assemblée des actionnaires, conformément à l'article 18 des statuts.

Art. 7. Compte de prime d'émission. La Société peut mettre en place un compte de prime d'émission sur lequel toute prime payée sur toute part sociale est transférée. Le compte de prime d'émission est à la libre disposition des associés.

Art. 8. Droits des actionnaires. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Indivision des parts sociales. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Transfert de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre ces deux associés.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux sont transmissibles sous réserve du respect des dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des autres associés à la majorité d'au moins trois quarts du capital social. Ce consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Titre III - Gérance

Art. 11. Conseil de gérance. La Société est gérée par un (ci-après, le «Gérant Unique») ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le «Conseil de Gérance»). Le(s) gérant(s) ne doit (vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut (vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 12. Pouvoirs du conseil de Gérance. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Art. 13. Représentation de la société. Envers les tiers, la Société est valablement engagée par (i) la signature du Gérant Unique, et dans le cas de pluralité des gérants, par (ii) la signature conjointe de deux gérants ou (iii) par la signature unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir aurait été conféré par le Gérant Unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, mais seulement un pouvoir limité.

Art. 14. Délégation de pouvoir. Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant (s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Art. 15. Réunion du conseil de Gérance. En cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion. Le conseil de gérance pourra également élire un secrétaire, qui n'a besoin d'être ni gérant ni associé de la Société.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président ou par tout gérant.

Une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à la réunion.

Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informé et avoir eu connaissance de l'agenda de la réunion. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par lettre, télécopie, courriel, télégramme ou télex de tout gérant.

Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant pourra participer aux réunions du Conseil de Gérance en mandatant un autre gérant comme son mandataire par écrit, par lettre, télécopie, courriel, télégramme, ou télex. Les votes pourront également être effectués par écrit, par lettre, télécopie, courriel, télégramme ou télex.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et toute décision prise par le Conseil de Gérance requiert une majorité simple.

Un ou plusieurs gérants peut participer et voter à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou vidéo conférence ou par tout moyen autre moyen de communication similaire permettant ces derniers à communiquer de manière simultanée entre eux. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à la participation en personne à une telle réunion.

Art. 16. Procès verbaux des réunions. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par deux gérants ou par le président et le secrétaire. Des extraits des procès-verbaux peuvent également être délivrés à des tiers en relation d'affaires avec la Société et certifiés soit par deux gérants, soit par le président et le secrétaire, soit toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance. Ces procès-verbaux et extraits ainsi que toutes les déclarations factuelles qu'ils contiennent sont réputées prouver, à l'égard de la Société et de tout tiers intéressé, que les résolutions ont été dument prises à une réunion du Conseil de Gérance de la Société valablement tenue.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Les résolutions pourront être signées par les gérants sur un ou plusieurs documents séparés envoyés par lettre, télécopie, courriel, télégramme ou télex au siège social de la Société. Les résolutions porteront la date du jour de la dernière signature des gérants.

Art. 17. Responsabilité des Gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, les membres du Conseil de Gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Titre IV - Assemblée des actionnaires

Art. 18. Assemblée des actionnaires. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés conformément à l'article 200-2 de la Loi.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés pourra être convoquée par deux gérants, sinon par les actionnaires représentant plus de la moitié des parts du capital de la société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Un associé pourra être représenté à l'assemblée générale des associés en nommant par écrit (ou par fax ou par email ou par tout autre moyen similaire), un mandataire, qui ne doit pas être obligatoirement un associé.

Les décisions collectives prises lors d'une assemblée des associés seront adoptées par des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par (i) une majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi. Le changement de nationalité de la société exige l'unanimité.

Titre V - Exercice social et Comptes annuels

Art. 19. Exercice social. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Allocation des bénéfices et Dividendes intérimaires. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Nonobstant les stipulations qui précèdent, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants par le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Les distributions seront payées en la devise et au moment et lieu que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance déterminera périodiquement.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés conformément aux conditions prévues dans la Loi sur les Sociétés.

Titre VI - Liquidation et Dissolution

Art. 22. Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 23. Dissolution. La Société ne sera pas dissoute pour cause de mort, suspension des droits civils, faillite ou banqueroute de l'associé unique ou de l'un des associés.

Titre VII - Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Référence est faite aux dispositions de la Loi pour toutes les matières pour lesquelles aucune disposition spécifique n'est faite dans ces Statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille treize.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, CEP III Participations S.à r.l. SICAR susnommée, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et les libérer intégralement au montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) par versement en espèces de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société.

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- Mme Erica K. Herberg, Principal, née le 8 juin 1974, dans l'état de Caroline du Nord, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mme Barbara Imbs, Associate Vice President, née le 20 septembre 1977, à Haguenau, France, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, né le 6 juillet 1957, à New York, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, Londres W1J 6ER, Royaume Uni;

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée, soumise au droit des Iles Cayman, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-204438, et ayant son siège social Walker SPV Ltd., Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, îles Cayman.

La durée de leur mandat est illimitée.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Pouvoirs

La comparante donne par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger, corriger et signer toute erreur ou omission ou toute faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé : Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 août 2013. Relation: EAC/2013/10771. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé) : Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013127004/453.

(130154844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Domaine du Coq Rouillé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 98.860.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013127036/12.

(130154904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Link S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 97.223,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 158.984.

In the year two thousand and thirteen, on the seven day of August.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. EPISO LUXEMBOURG HOLDING S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated in Luxembourg with registration number B 138.590, whose registered office is at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg with a share capital of EUR 675,250, hereby represented by Me Ambroise Foerster, Avocat, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given under private seal on 6 August 2013;

2. HELIOS EUROPE S.A R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated in Luxembourg with registration number B 152.347, whose registered office is at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg with a share capital of EUR 37,500, hereby represented by Me Alan Botfield, Avocat, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given under private seal on 7 August 2013;

3. VERDION GENERAL PARTNER LIMITED, a limited liability company incorporated in Scotland with registration number SC438260 whose registered office is at 24 Great King Street, Edinburgh, EH3 6QN, acting on behalf of VERDION INVESTMENTS LIMITED PARTNERSHIP a limited partnership incorporated in Scotland with registration number SL011987 whose registered office is at 24 Great King Street, Edinburgh, EH3 6QN, and hereby represented by Me En Lee, Avocat, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given under private seal on 7 August 2013;

The said proxies after having been signed 'ne varietur' by the appearing parties and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. They are the current shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "Link S.à r.l.", governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B158.984, and incorporated on February 14, 2011 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 673, on April 8, 2011 (hereafter referred to as the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time on April 25, 2012 pursuant to a deed of the same notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1509, on June 16, 2012. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since that date.

II. The share capital of the Company is currently set at ninety-seven thousand two hundred and twenty-three Euros (EUR 97,223) represented by ninety-seven thousand two hundred and twenty-two (97,222) class A shares, with nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and one (1) class B share, with nominal value of one euro (EUR 1.-). All shares are fully subscribed and entirely paid-up. The appearing parties hold all the shares in the share capital of the Company.

III. All the shareholders of the Company are duly represented at the meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon all items of the following agenda, without prior notice:

a. Decision to fully amend and restate the Articles of the Company;

b. Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the above agenda and after deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The general shareholders' meeting RESOLVES to fully amend and restate the Articles of the Company.

The Articles will henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Link S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at ninety-seven thousand two hundred twenty-three euro (EUR 97,223.-), represented by ninety-seven thousand two hundred twenty-two (97,222) A Shares (the "A Shares") and one (1) B Share (the "B Share" and, together with the A Shares, the "Shares"), each in registered form, have a nominal value of one euro (EUR 1.-). The Shares are all subscribed and fully paid-up.

5.2. The holders of A Shares are referred to as the A Shareholders, and the holder of the B Share is referred to as a B Shareholder and, together with the A Shareholders, the Shareholders.

5.3. Any A Shareholder holding the majority of A Shares from time to time is referred to as the Principal A Shareholder.

5.4. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and subject to the provisions of any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between Shareholders.

When the Company has a sole Shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one Shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the Shareholders representing at least three quarters of the share capital.

The transfer of shares to third parties owing to death must be approved by the Shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of Managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders. For so long as the Company shall be tax resident in Luxembourg a majority of the Managers shall be ordinarily resident in Luxembourg.

7.2. The decision to appoint, remove and replace the Managers (as defined below) shall be taken at a Shareholders' meeting of the Company, or by the way of circular written resolutions of the Shareholders of the Company. Each Shareholder shall vote in favour of any such proposed appointment. For the avoidance of doubt, the decision to appoint and/or remove and/or replace the Managers does not constitute a Reserved Matter (as defined below). The Principal A Shareholder shall have the right exercisable by notice in writing to the Company to propose persons for appointment as A Manager and/or B1 Manager (as defined below). It shall also have the exclusive right by notice in writing to propose for removal any such A Manager and/or B1 Manager and to propose for appointment persons in replacement of such A Manager and B1 Manager. Any B Shareholder, holding not less than ten percent of the A Shares in the Company, shall have the right exercisable by notice in writing to the Company to propose one person for appointment as a B2 Manager from time to time, in accordance with the provisions of any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company.

7.3. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

7.4. The Principal A Shareholder shall have the right to propose from time to time to a meeting of Shareholders the number of Managers of which the Board (as defined below) shall be composed.

Art. 8. Board of managers.

8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the "Board"), which will be constituted by at least one manager of category A (the "A Manager"), at least one manager of category B1 (the "B1 Manager") and one manager of category B2 (the "B2 Manager" and, together with the B1 Manager, the "B Managers") (the A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as the "Managers" and each a "Manager").

8.2. The Principal A Shareholder shall nominate to the Board one A Manager or B1 Manager for appointment as chairman who shall act as chairman of each meeting of the Board and each general meeting of the Shareholders in the Company. In the event that the chairman is not present at a Board meeting of the Company, any other Manager proposed by the Principal A Shareholder present shall decide which of them shall act as chairman for such meeting.

8.3. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.4. Procedure

(i) The Board meets at the request of any one (1) Manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Convening notice of any Board meeting is given to all Managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A Manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate convening notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) Any Manager may grant another Manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A Manager is present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the Managers present or represented together with at least one (1) vote of an A Manager in favour. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the Managers present or represented.

(vi) Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all Managers (the "Managers' Circular Resolutions") are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.5. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of two B1 Managers, and the B2 Manager shall not have the authority to bind the Company unless an A Manager or a B1 Manager has also agreed that such B2 Manager bind the Company in writing.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole Manager.

9.1. If the Company is managed by a sole Manager, all references in the Articles to the Board or the Managers are to be read as references to the sole Manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole Manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole Manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the Managers. The Managers may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of Shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Shareholders' Circular Resolutions").

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each Share gives entitlement to one (1) vote on all matters.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any Managers or Shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the registered offices of the Company or at such other location in Luxembourg as the Shareholders shall agree and at the time specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant written power of attorney to another person, Shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital, provided that the Principal A Shareholder is present in person or by proxy. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions

are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) Subject to Article 11.2 (ix), (x) and (xi) below, the Articles are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the Shareholders;

(ix) The Company shall not transact any of the following reserved matters without the prior consent of all the Shareholders:

a) The alteration of its Articles or the adoption of any articles which adversely affects the rights attaching to the A Shares and the B Share other than as required pursuant to any agreement entered from time to time between the Shareholders and/or the Company.

b) The variation of its issued share capital or the creation or grant of any options or other rights to subscribe for shares or to convert into shares which, in respect of any of the foregoing, adversely affects the rights attaching to the A Shares and the B Share.

c) The abrogation or alteration of the rights attaching to the A Shares and the B Share.

d) The consolidation or conversion of any of its shares which adversely affects the rights attaching to the A Shares and the B Share.

e) The declaration or payment of a dividend other than in accordance with any agreement entered from time to time between the Shareholders and/or the Company.

(x) The Company shall not transact any of the following reserved matters without the prior consent of all A Shareholders:

a) The adoption of any articles which adversely affects the rights attaching to the A Shares other than as required pursuant to any agreement entered from time to time between the Shareholders and/or the Company.

b) The variation of its issued share capital or the creation or grant of any options or other rights to subscribe for shares or to convert into shares which, in respect of any of the foregoing, adversely affects the rights attaching to the A Shares.

c) The abrogation or alteration of the rights attaching to the A Shares.

d) The consolidation or conversion of any of its shares which adversely affects the rights attaching to the A Shares.

e) The carrying on by the Company of any business other than the acquisition of properties by its Subsidiary Undertakings (as defined below), the letting and development of such properties and such other business as the Board determines should be carried on by the Company and its Subsidiary Undertakings.

f) The entry into any agreements by the Company or any Subsidiary Undertakings (as defined below) with any Shareholders or any Affiliates (as defined below) of any of them or any third party where such agreement is for the benefit of any Shareholders or any Affiliates of any of them only and not for the mutual benefit of the Shareholders.

(xi) The Company shall not transact any of the following reserved matters without the prior consent of the B Shareholder:

a) The adoption of any articles which adversely affects the rights attaching to the B Share.

b) The variation of its issued share capital or the creation or grant of any options or other rights to subscribe for shares or to convert into shares which, in respect of any of the foregoing, adversely affects the rights attaching to the B Share.

c) The abrogation or alteration of the rights attaching to the B Share.

d) The consolidation or conversion of any of its shares which adversely affects the rights attaching to the B Share.

(The reserved matters set out in Article 11.2 (ix), (x) and (xi) above shall collectively be referred to herein as the "Reserved Matters", and each a "Reserved Matter").

Art. 12. Sole Shareholder.

12.1. When the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole Shareholder or the Shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing its commitments and the debts owed by its Manager(s) and Shareholders to the Company.

13.3. Any Shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The Shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The Shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

15.4. For the purpose of Articles 15.5. and 15.6. below:

Affiliate means, with respect to any person, any other person (or group of other persons acting in concert in respect of the person in question) that, directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under common Control with, such person.

Available Cash means, as determined by the Board and subject to any adjustment that the Law or any other applicable law may require, cash paid to or in the possession of, the Company from whatever source (including, without limitation, cash received from the sale of any Subsidiary Undertaking or the assets of any Subsidiary Undertaking and cash received from a Subsidiary Undertaking) after deducting amount equal to the aggregate of:

(i) all funds necessary to pay for the expenses incurred in connection with the normal operations of the Company;

(ii) all amounts payable in respect of debts from time to time and prudent reserves in respect of all outstanding loans to the Company (including those arising pursuant to any shareholder loans);

(iii) all other obligations of the Company to third parties from time to time, including, without limitation, obligations in connection with the Subsidiary Undertakings;

(iv) a reserve for the working capital and other needs of the Company and Subsidiary Undertakings as determined by the Board (it being agreed and acknowledged that such reserve may include a reserve for future anticipated or potential liabilities or obligations (actual or contingent) of the Company and Subsidiary Undertakings if so determined by the Board);

(v) costs, expenses and Tax arising (or which may arise) in connection with (i), (ii), (iii) or (iv) above or otherwise in connection with the activities of the Group; and

(vi) any other amounts the Board determines in its discretion may be appropriate in the circumstances.

Control means, in relation to a specified person, the power of a person (or persons acting together) to secure, whether by contract, voting rights or otherwise, and whether directly or indirectly (including, without limitation, via one or more intermediate undertakings) that the affairs of such specified person are conducted in accordance with the wishes of that person (or persons) and "Controlled" shall have a corresponding meaning.

Equity Contributions means, in respect of a Shareholder, the aggregate value of:

(i) subscription monies paid by that Shareholder (or any of its Affiliates) to the Company in respect of the issue of Shares or any other securities in the Company;

(ii) all sums loaned to or otherwise made available to or invested in the Company or any of its Subsidiary Undertakings from time to time by that Shareholder (or any of its Affiliates) which have been expressly approved or accepted (by reference to this definition) at any time by the Board in writing;

(iii) all costs (including any irrecoverable Value Added Tax or similar tax but excluding any taxation on income or gains or other taxation) properly and reasonably incurred by that Shareholder (or any of its Affiliates) for the benefit of the Company or the Group but not previously recharged to the Company, which have been expressly approved or accepted

(by reference to this definition) at any time by the Board in writing, subject to the provisions of any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company; and

(iv) any express assumption of any liabilities by that Shareholder (or any of its Affiliates) or any liabilities on behalf of or for the benefit of the Group which have been expressly approved or accepted (by reference to this definition) at any time by the Board in writing.

Group means the Company and its Subsidiary Undertakings.

Inflows means the aggregate of:

(i) all sums received by the A Shareholders by way of dividend in relation to the A Shares and any other distribution from the Company whether by way of distribution of income or return of capital or on a liquidation or otherwise; and

(ii) all sums paid to any A Shareholder or any of its Affiliates by way of repayment of principal or interest (if any) in relation to any sums loaned to the Company or any of its Subsidiary Undertakings as referred to in (b) of the definition of Outflows.

IRR means that annual internal rate of return by which the Outflows (expressed as negative numbers) and the Inflows (expressed as positive numbers) are discounted back to arrive at a net present value of zero as calculated on a daily basis, where the rate of return is treated as compounding quarterly and determined in accordance with the IRR Methodology.

IRR Methodology means the methodology contained in the budget agreed from time to time pursuant to any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company.

Outflows means the aggregate of:

(i) all sums paid to the Company by the A Shareholders in connection with the subscription for any shares in the Company;

(ii) all sums loaned to or otherwise made available to or invested in the Company or any of its Subsidiaries Undertakings from time to time by the A Shareholders or any of their Affiliates from time to time (including any shareholder loans) and which have been approved or accepted at any time by the Board in writing; and

(iii) all costs (including any irrecoverable Value Added Tax or similar tax but excluding any taxation on income or gains or other taxation) properly and reasonably incurred by the A Shareholders or any of their Affiliates for the benefit of the Company or the Group but not previously recharged to the Company and which have been approved or accepted at any time by the Board in writing, subject to the provisions of any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company.

Subsidiary Undertaking has the meaning given to it in article 309(2) of the Law.

Tax includes all taxes, duties (including stamp duties), imposts, contributions, withholdings, deductions, charges, levies and sums in the nature of or payable on account of the foregoing wherever and whenever imposed, charged or demanded and whether or not primarily payable by a member of the Group or any other person and all charges, interest, fines, penalties and surcharges relating to the same.

15.5. With respect to A Shares, where the Company makes a distribution of Available Cash, distributions shall be made as follows:

(i) first, in respect of each A Share, an amount equal to 10% of the nominal value of that A Share on the same date as it makes an equivalent distribution in respect of the B Share;

(ii) second, in respect of the A Shares as a class, until the A Shareholders have received such distributions so as to allow them to have achieved an IRR of 17.5 percent and to have received an amount equal to their Equity Contributions (the "First Hurdle"), distributions of all Available Cash;

(iii) third, in respect of the A Shares as a class, following the A Shareholders achieving the First Hurdle and until the A Shareholders have received such distributions as to allow them to have achieved an IRR of 25 percent and to have received, in aggregate, distributions equal to no less than 2.5 times the Equity Contributions made by them (together being the "Second Hurdle"), distributions of 85 percent of all Available Cash to be made at the same time as distributions made in respect of the B Shares pursuant to Article 15.6 (i) below; and

(iv) fourth, following the A Shareholders achieving the Second Hurdle, 70 percent of all Available Cash to be made at the same time as distributions made in respect of the B Shares pursuant to Article 15.6(iii) below.

15.6. With respect to the B Share, where the Company makes a distribution of Available Cash, distributions as follows:

(i) first, an amount equal to 10% of the nominal value of the B Share on the same date as it makes an equivalent distribution in respect of each A Share;

(ii) second, following the A Shareholders having received such distributions so as to allow them to have achieved the First Hurdle, an amount equal to 15 percent of all Available Cash;

(iii) third, following the A Shareholders having received such distributions so as to allow them to have achieved the Second Hurdle, an amount equal to 30 percent of Available Cash.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or more liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in proportion to the Shares held by each of them, subject to the provisions of any agreement entered into from time to time between the Shareholders and/or the Company.

VII. General provisions

Art. 17.

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le septième jour d'août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. EPISO Luxembourg Holding S.À R.L., société à responsabilité limitée constituée au Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 138.590, ayant son siège social 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de EUR 675,250, ici représentée par Me Ambroise Foerster, Avocat, dont l'adresse professionnelle est située au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 6 août 2013;

2. HELIOS EUROPE S.A. R.L., société à responsabilité limitée constituée au Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 152.347, ayant son siège social 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de EUR 37,500, ici représentée par Me Alan Botfield, Avocat, dont l'adresse professionnelle est située au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 7 août 2013;

3. VERDION GENERAL PARTNER LIMITED, société à responsabilité limitée constituée en Ecosse, enregistrée sous le numéro SC438260, ayant son siège social 24 Great King Street, Edinburgh, EH3 6QN, agissant au nom de VERDION INVESTMENTS LIMITED PARTNERSHIP, société en commandite constituée en Ecosse, enregistrée sous le numéro SL011987, ayant son siège social 24 Great King Street, Edinburgh, EH3 6QN, ici représentée par Me En Lee, Avocat, dont l'adresse professionnelle est située au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 7 août 2013;

Les procurations susmentionnées, qui ont été signées «ne varietur» par les parties comparantes et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte afin d'être enregistrées.

Les parties comparantes, représentées comme établi ci-avant, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Elle sont les actuels associés de la société à responsabilité limitée connue sous le nom de "Link S.à r.l.", régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B158.984, constituée le 14 février 2011 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 673, le 8 avril 2011 (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 25 avril 2012, suivant un acte du même notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1509, le 16 juin 2012. Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à quatre-vingt dix-sept mille deux cent vingt-trois euros (EUR 97,223.-) représenté par quatre-vingt dix-sept mille deux cent vingt-deux (97,222) parts sociales de catégorie A, chacune d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-), et une (1) part sociale de catégorie B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-). Toutes les parts sociales sont intégralement souscrites et entièrement libérées. Les parties comparantes détiennent l'intégralité des parts sociales du capital social de la Société.

III. L'ensemble des associés de la Société sont dûment représentés à l'assemblée générale, qui est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour suivant, sans notification préalable:

- a. Modification et refonte complète des Statuts de la Société;
- b. Divers.

En conséquence, sur la base de l'ordre du jour ci-dessus et après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale des associés de la Société:

Première résolution:

L'associé unique DÉCIDE de modifier et procéder à la refonte complète des statuts de la société.

Les Statuts auront par conséquent la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Link S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société de droit luxembourgeois.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais pas exclusivement, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris, notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à EUR 97.223.- (quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt-trois euros) représenté par 97.222.- (quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt-deux) Parts Sociales A (les «Parts Sociales A») et une (1) part sociale B (la «Part Sociale B», ensemble les «Parts Sociales»), sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Les Parts Sociales ont toutes été souscrites et entièrement libérées.

5.2. Les détenteurs de Parts Sociales A sont désignés comme les Associés A et le détenteur de la Part Sociale B comme l'Associé B, et ensemble avec les Associés A, comme les Associés.

5.3. Tout Associé A détenant de temps à autres la majorité des Parts Sociales A est désigné comme le Principal Associé A.

5.4. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises sur décision des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et sous réserve des stipulations de toute convention conclue à tout moment entre les Associés et/ou la Société.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés.

Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de Parts Sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de tout Associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet, ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés. Aussi longtemps que la Société doit être résidente fiscale au Luxembourg, une majorité des gérants doivent avoir leur résidence habituelle au Luxembourg.

7.2. Les décisions de nomination, de révocation et de remplacement des Gérants (tels que définis ci-après) sont prises lors d'une assemblée générale des Associés de la Société, ou par voie de décisions circulaires écrites des Associés de la Société. Chaque Associé votera pour toute nomination ainsi proposée. Pour lever toute ambiguïté, la décision de nommer et/ou révoquer et/ou remplacer les Gérants ne constitue pas un Domaine Réservé (tel que défini ci-après). Le Principal Associé A a le droit de proposer par avis écrit à la Société la nomination de personnes en tant que Gérant A et/ou Gérant B1 (tels que définis ci-après). Il a également le droit exclusif de proposer par avis écrit la révocation d'un de ces Gérants A ou du Gérant B1 et de proposer la nomination de personnes en remplacement de ces Gérants A et de ce Gérant B1. Tout Associé B, détenant au moins dix pourcent des Parts Sociales A dans la Société, a le droit de proposer à tout moment par avis écrit à la Société la nomination d'une personne en tant que Gérant B2, conformément aux stipulations de toute convention conclue à tout moment par les Associés et/ou la Société.

7.3. Les Gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des Associés.

7.4. Le Principal Associé A a le droit de proposer à tout moment à une assemblée des Associés le nombre des Gérants qui composeront le Conseil de gérance (tel que défini ci-après).

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil») formé d'au moins un gérant de catégorie A (le «Gérant A»), au moins un gérant de catégorie B1 (le «Gérant B1») et un gérant de catégorie B2 (le «Gérant B2»), et ensemble avec le Gérant B1, les «Gérants B») (le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que «Gérants» et individuellement un «Gérant»).

8.2. Le Principal Associé A désignera au Conseil un Gérant A ou un Gérant B1 pour nomination en tant que président, qui agira comme président de chaque réunion du Conseil et de chaque assemblée générale des Associés de la Société. Au cas où le président n'est pas présent à une réunion du Conseil de la Société, tout autre Gérant proposé par le Principal Associé A présent décidera lequel d'entre eux agira en tant que président pour cette réunion.

8.3. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux Associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.4. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Tout Gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) Gérant A est présent ou représenté. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés avec le vote favorable d'au moins un (1) Gérant A. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.5. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B1, et le Gérant B2 n'a aucune autorité pour engager la Société, à moins qu'un Gérant A ou un Gérant B1 n'ait aussi formulé son consentement à ce que ce Gérant B2 engage la Société par écrit.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un Gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux Gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui le Gérant unique a délégué des pouvoirs spéciaux.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)**Art. 11. Assemblées générales des Associés et Résolutions circulaires des Associés.**

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des Associés sont adoptées en assemblée générale des Associés (l' «Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés»).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote sur toutes les questions.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout Gérant ou des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre lieu au Luxembourg convenu par les Associés et à l'heure précisée dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social, à condition que le Principal Associé A soit présent en personne ou par procuration. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par la seconde Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Sous réserve de l'Article 11.2 (ix), (x) et (xi) ci-dessous, les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

(ix) La Société ne peut pas prendre de décision dans les domaines réservés suivants sans le consentement préalable de tous les Associés:

a) La modification de ses Statuts ou l'adoption de tout article ayant un effet préjudiciable sur les droits attachés aux Parts Sociales A et à la Part Sociale B, autres que celles requises par application de toute convention conclue à tout moment par les Associés et/ou la Société.

b) La variation de son capital social émis ou la création ou l'octroi de toutes options ou autres droits de souscription de parts sociales ou de conversion en parts sociales qui, à l'égard de ce qui précède, ait un effet préjudiciable aux droits attachés aux Parts Sociales A et à la Part Sociale B.

c) L'abrogation ou la modification des droits attachés aux Parts Sociales A et à la Part Sociale B.

d) La consolidation ou la conversion de ses parts sociales ayant un effet préjudiciable sur les droits attachés aux Parts Sociales A et à la Part Sociale B.

e) La déclaration ou le paiement d'un dividende autrement que conformément à toute convention conclue à tout moment entre les Associés et/ou la Société.

(x) La Société ne peut pas prendre de décision dans les Domaines Réservés suivants sans le consentement préalable de tous les Associés A:

a) L'adoption de tout article ayant un effet préjudiciable sur les droits attachés aux Parts Sociales A autre que celle requise par application de toute convention conclue à tout moment par les Associés et/ou la Société.

b) La variation de son capital social émis ou la création ou l'octroi de toutes options ou autres droits de souscription de parts sociales ou de conversion en parts sociales qui, à l'égard de ce qui précède, ait un effet préjudiciable aux droits attachés aux Parts Sociales A.

c) L'abrogation ou la modification des droits attachés aux Parts Sociales A.

d) La consolidation ou la conversion de ses parts sociales ayant un effet préjudiciable sur les droits attachés aux Parts Sociales A.

e) L'exercice par la Société de toute activité autre que l'acquisition de propriétés immobilières par ses Entreprises Filiales (telles que définies ci-dessous), la location et le développement de telles propriétés immobilières et de toutes autres activités que le Conseil déterminera comme devant être exercées par la Société et par ses Entreprises Filiales.

f) La conclusion de toutes conventions par la Société ou par toute Entreprise Filiale (telle que définie ci-dessous) avec tout Associé ou tout Affilié (tel que défini ci-dessous) de chacun d'eux ou toute tierce partie lorsqu'une telle convention est au bénéfice d'un Associé ou d'un Affilié d'un d'eux uniquement et non dans l'intérêt mutuel des Associés.

(xi) La Société ne peut pas prendre de décision dans les Domaines Réservés suivants sans le consentement préalable de tous les Associés B:

a) L'adoption de tout article ayant un effet préjudiciable sur les droits attachés aux Parts Sociales B autre que celle requise par application de toute convention conclue à tout moment par les Associés et/ou la Société.

b) La variation de son capital social émis ou la création ou l'octroi de toutes options ou autres droits de souscription de parts sociales ou de conversion en parts sociales qui, à l'égard de ce qui précède, ait un effet préjudiciable aux droits attachés aux Parts Sociales B.

c) L'abrogation ou la modification des droits attachés aux Parts Sociales B.

d) La consolidation ou la conversion de ses parts sociales ayant un effet préjudiciable sur les droits attachés aux Parts Sociales B.

(Les domaines réservés établis par les Articles 15.2 (ix), (x) et (xi) ci-avant sont désignés ci-après collectivement comme des «Domaines Réservés», et individuellement comme un «Domaine Réservé»).

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'Associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'Associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Contrôle de l'Affectation des bénéfices

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des Gérants et des Associés envers la Société.

13.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les Associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légalement requise. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excès à la Société.

15.4. Aux fins des Articles 15.5 et 15.6 ci-dessous:

Affilié signifie, à l'égard de toute personne, toute autre personne (ou groupe de personnes agissant de concert quant à la personne en question) qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, Contrôle, est Contrôlée par, ou est sous Contrôle commun avec, une telle personne.

Trésorerie Disponible signifie, tel que défini par le Conseil et sous réserve de tout ajustement que la Loi ou toute autre loi applicable pourrait exiger, les fonds payés à ou dans la possession de la Société, quelle qu'en soit la source (y

compris, sans limitation, des fonds reçus de la vente d'une Entreprise Filiale ou des avoirs de toute Entreprise Filiale et des fonds reçus d'une Entreprise Filiale) après déduction du montant équivalent au total de:

- (i) tous les fonds nécessaires pour payer les dépenses encourues en relation avec les opérations normales de la Société;
- (ii) tous les montants payables à tout moment relativement à des dettes et provisions par rapport à tous prêts impayés de la Société (y compris ceux naissant en raison d'un prêt d'actionnaire);
- (iii) toutes autres obligations de la Société à des parties tierces à tout moment, y compris, sans limitation, des obligations en relation avec les Entreprises Filiales;
- (iv) une réserve pour le fonds de roulement et autres besoins de la Société et des Entreprises Filiales comme déterminée par le Conseil (étant convenu et reconnu qu'une telle réserve peut inclure une réserve pour des engagements anticipés ou potentiels futurs ou obligations (réels ou éventuels) de la Société et des Entreprises Filiales tels que déterminés par le Conseil);
- (v) frais, dépenses et Taxes naissants (ou pouvant naître) en relation avec (i), (ii), (iii) ou (iv) ci-dessus ou autrement en relation avec les activités du Groupe; et
- (vi) tout autre montant que le Conseil détermine discrétionnairement comme étant approprié au vu des circonstances.

Contrôle signifie, par rapport à une personne désignée, le pouvoir d'une personne (ou de personnes agissant ensemble) de garantir soit par contrat, droits de vote ou autrement, directement ou indirectement (y compris, sans limitation, via une ou plusieurs entreprises intermédiaires) que les affaires de cette personne désignée sont conduites selon les souhaits de cette personne (ou ces personnes) et «Contrôlé» aura la signification correspondante.

Apports de Capitaux Propres signifie, par rapport à un Associé, la valeur totale:

- (i) des droits de souscription payés par cet Associé (ou l'un de ses Affiliés) à la Société en relation avec l'émission de Parts Sociales ou autres titres dans la Société;
- (ii) de toutes les sommes prêtées à, ou autrement mises à disposition de, ou investies dans, la Société ou une de ses Entreprises Filiales à tout moment par cet Associé (ou l'un de ses Affiliés) qui ont été expressément approuvées ou acceptées (par référence à cette définition) à tout moment par écrit par le Conseil;
- (iii) de tous les frais (y compris toute Taxe sur la Valeur Ajoutée non recouvrable ou impôt similaire, à l'exclusion de toute imposition sur le revenu ou les gains ou toute autre imposition) personnellement et raisonnablement encourus par cet Associé (ou l'un de ses Affiliés) au profit de la Société ou du Groupe, mais non préalablement refacturés à la Société, qui ont été expressément approuvés ou acceptés (par référence à cette définition) à tout moment par écrit par le Conseil, sous réserve des stipulations de toute convention conclue à tout moment entre les Associés et/ou la Société; et
- (iv) de toute acceptation expresse de tous engagements par cet Associé (ou l'un de ses Affiliés) ou tous engagements pour le compte ou au profit du Groupe, qui ont été expressément approuvés ou acceptés (par référence à cette définition) à tout moment par écrit par le Conseil de Gérance.

Groupe signifie la Société et ses Entreprises Filiales.

Recettes signifie le total de:

- (i) Toutes sommes reçues par les Associés A par voie de dividende en relation avec les Parts Sociales A et toute autre distribution par la Société, que ce soit par voie de distribution des revenus ou de rendement du capital ou de liquidation ou autrement; et
- (ii) Toutes sommes payées à un Associé A ou l'un de ses Affiliés par voie de remboursement du principal ou des intérêts (le cas échéant) en relation avec toutes sommes prêtées à la Société ou une de ses Entreprises Filiales telles que visées au point (b) de la définition des Dépenses.

IRR signifie le taux de rendement interne annuel par application duquel les Dépenses (exprimées en nombres négatifs) et les Recettes (exprimées en nombres positifs) sont recalculées pour aboutir à une valeur actuelle nette de zéro telle que calculée sur une base journalière, où le taux de rendement est traité comme étant capitalisé trimestriellement et déterminé selon la Méthodologie IRR.

Méthodologie IRR signifie la méthodologie comprise dans le budget convenu à tout moment conformément à toute convention conclue à tout moment entre les Associés et/ou la Société.

Dépenses signifie le total:

- (i) de toutes les sommes payées à la Société par les Associés A en relation avec la souscription de parts sociales dans la Société;
- (ii) de toutes les sommes prêtées à, ou autrement mises à disposition de, ou investies à tout moment dans la Société ou une de ses Entreprises Filiales par les Associés A ou l'un de leurs Affiliés (y compris tous prêts d'actionnaires) et qui ont été approuvées ou acceptées par écrit à tout moment par le Conseil; et
- (iii) de tous les frais (y compris toute Taxe sur la Valeur Ajoutée non recouvrable ou impôt similaire, à l'exclusion de tout imposition sur le revenu ou les gains ou toute autre imposition) correctement et raisonnablement encourus par les Associés A ou l'un de leurs Affiliés au profit de la Société ou du Groupe, mais non préalablement refacturés à la Société et qui ont été approuvés ou acceptés à tout moment par écrit par le Conseil, sous réserve des stipulations de toute convention conclue à tout moment entre les Associés et/ou la Société.

Entreprise Filiale a la signification qui lui est attribuée par l'article 309(2) de la Loi.

Taxe comprend toutes les taxes, droits (y compris les droits de timbre), impôts, contributions, retenues, déductions, charges, prélèvements et sommes de nature équivalente et payables à ce titre quel que soit leur endroit ou moment d'imposition, facturés ou exigés et qu'ils soient ou non payables principalement par un membre du Groupe ou toute autre personne, et toutes charges, intérêts, amendes, pénalités et surtaxes y afférant.

15.5. Par rapport aux Parts Sociales A, quand la Société procède à une distribution de Trésorerie Disponible, les distributions se feront de la manière suivante:

(i) premièrement, par rapport à chaque Part Sociale A, un montant équivalent à 10% de la valeur nominale de cette Part Sociale A à la date à laquelle la Société procède à une distribution équivalente relativement à la Part Sociale B;

(ii) deuxièmement, par rapport aux Parts Sociales A en tant que catégorie, jusqu'à ce que les Associés A aient reçu des distributions de façon à ce qu'ils atteignent un IRR de 17.5 pourcents et aient reçu un montant égal à leur Apport de Capitaux Propres (le «Premier Seuil»), distributions de toute la Trésorerie Disponible;

(iii) troisièmement, par rapport aux Parts Sociales A en tant que catégorie, après que les Associés A ont atteint le Premier Seuil et jusqu'à ce que les Associés A aient reçu des distributions de façon à ce qu'ils atteignent un IRR de 25 pourcents et aient reçu, au total, des distributions égales à au moins 2.5 fois l'Apport de Capitaux Propres effectués par eux (ensemble le «Deuxième Seuil»), des distributions de 85 pourcents de la Trésorerie Disponible à effectuer en même temps que les distributions faites en relation avec la Part Sociale B conformément à la clause 15.6 (i) ci-dessous; et

(iv) en quatrième lieu, après que les Associés A ont atteint le Deuxième Seuil, des distributions de 70% de la Trésorerie Disponible devant être effectuées en même temps que les distributions faites en relation avec les Parts Sociales B conformément à la clause 15.6 (iii) ci-dessous.

15.6. Par rapport à la Part Sociale B, lorsque la Société procède à une distribution de Trésorerie Disponible, les distributions se font de la manière suivante:

(i) D'abord, un montant équivalent à 10% de la valeur nominale de la Part Sociale B à la date à laquelle la Société procède à une distribution équivalente par rapport à chaque Part Sociale A;

(ii) Ensuite, après que les Associés A ont reçu des distributions de façon à ce qu'ils atteignent le Premier Seuil, un montant égal à 15 pourcents de la Trésorerie Disponible;

(iii) Troisièmement, après que les Associés A ont reçu des distributions de façon à ce qu'ils atteignent le Deuxième Seuil, un montant égal à 30% de la Trésorerie Disponible.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés adoptée par la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux, sous réserve des stipulations de toute convention conclue à tout moment entre les Associés et/ou la Société.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, les résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et les Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi applicable et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu à tout moment entre les Associés.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date figurant en tête du présent acte.

Après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: Foerster, Botfield, Lee, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 août 2013. Relation: EAC/2013/10727. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013127181/832.

(130154490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Tee Shot S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 15, Gruuss-Stroos.

R.C.S. Luxembourg B 152.552.

Annule et remplace le dépôt L130142311 déposé le 14/08/2013

L'an deux mil treize, le huit août.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme

«Tee Shot S.A.»

établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 152.552,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 avril 2010, publiée au Mémorial C en date du 25 mai 2010, numéro 1.091, page 52.325, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 avril 2013, publié au Mémorial C numéro 1.388 du 12 juin 2013, page 66.620.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michael DANIELS, né le 02 mai 1983 à Oupeye (Belgique), demeurant à L-9944 Weiswampach, 13, Duarrefstroos,

Le président désigne comme secrétaire Alicia PALM, demeurant professionnellement à Pétange,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michael DANIELS, pré désigné

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentaire, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cinq cents (500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présent assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

Annule et remplace le dépôt L130142311 déposé le 14/08/2013

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation aux formalités de convocation

2. Transfert du siège social de ladite société pour le transférer à la nouvelle adresse sise à L-9991 Weiswampach, 15 Gruuss-Stroos et par conséquent modification de l'article 2, premier alinéa des statuts;

Sur ce, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la société étant représentée à la présente assemblée, l'assemblée renonce aux formalités de convocation, tous les actionnaires représentés ou présents à l'assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend à l'unanimité des voix la décision de transférer le siège social de la société à la nouvelle adresse sise à L-9991 Weiswampach, 15 Gruuss-Stroos et par conséquent de modifier le prédit article des statuts, pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2. alinéa 1^{er}** . Le siège de la société est établi dans la commune de Weiswampach.»
Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président a déclaré clos le présent procès-verbal.

Déclaration en matière de blanchiment

Les actionnaires/comparants déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ mille trois cents euros (1.300.-€). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Annule et remplace le dépôt L130142311 déposé le 14/08/2013

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire par son nom, prénom, état et demeure, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: M. DANIELS, A. PALM, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 9 août 2013. Relation: EAC/2013/10634. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PETANGE, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126168/68.

(130153489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Echo Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 152.552.

Rectificatif du dépôt L130060907 déposé le 18/04/2013

L'an deux mil treize, le neuf avril.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme

«ECHO SHIPPING S.A.»

établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 5 Avenue Gaston Diderich,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 152.552,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 avril 2010,

publiée au Mémorial C en date du 25 mai 2010, numéro 1.091, page 52.325.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE Le président désigne comme secrétaire Monsieur Thibault DAXHELET.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier DIFFERDANGE.

Le président prie le notaire d'acter que

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentaire, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cinq cents (500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présent assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale en «Tee Shot S.A.» et par conséquent modification de l'article 1^{er} des statuts;
 2. Modification de l'objet social et par conséquent modification de l'article 4 des statuts;
 3. Modification de la devise du capital et diminution du capital social et par conséquent modification de l'article 5, des statuts;
 4. Révocation de la société «M.H.R. TRADING COMPANY S.à.r.l.» représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, de la société «DANATEC S.à.r.l.» représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, en leurs qualités d'administrateurs et de la société «AFC BENELUX S.à.r.l.» représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué;
 5. Nomination de trois nouveaux administrateurs et de deux nouveaux administrateurs-délégués;
 6. Révocation de la société «COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION» en sa qualité de commissaire aux comptes;
 7. Nomination de deux nouveaux commissaires aux comptes;
 8. Divers.
- Sur ce, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale en «Tee Shot S.A.» et par conséquent, de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Tee Shot S.A.»»

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend la décision de changer l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, l'organisation d'événements, la commercialisation de produits, l'import et l'export de marchandises et intermédiaire commercial.

En général, la Société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la devise du capital social en euros et de diminuer le capital social au montant de trente-deux mille euros (32.000.-€).

Le montant de la réduction du capital sera remboursé aux actionnaires.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente-deux mille euros (32.000.- €), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de soixante-quatre euros (64,- €) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale révoque les administrateurs actuellement en fonction, la société «M.H.R. TRADING COMPANY S.à.r.l.», la société «DANATEC S.à.r.l.» et la société «AFC BENELUX S.à.r.l.», ainsi que l'administrateur-délégué, la société «AFC BENELUX S.à.r.l.», ceci avec effet au jour des présentes.

Pleine et entière décharge est accordée pour leur gestion effectuée depuis leur nomination, jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer:

en qualité d'administrateurs pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Michael DANIELS, dirigeant d'entreprise, né le 2 mai 1983 à Oupeye (Belgique), demeurant à L-9944 Beiler, 13 Duarrefstrooss;

- Monsieur Philippe BODSON, employé privé, né le 10 mai 1972 à Malmedy (Belgique), demeurant à B-4141 Louvigné, 13A rue de la Sapinière;

- La société à responsabilité limitée «MD Events Support & Logistics S.à r.l.» avec siège social à L-9944 Bieler, 13 Duarrefstrooss, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B152.993, représentée par son gérant unique, Monsieur Michael DANIELS, préqualifié, représentant permanent de ladite société.

en qualité d'administrateurs-délégués pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Michael DANIELS, dirigeant d'entreprise, né le 2 mai 1983 à Oupeye (Belgique), demeurant à L-9944 Beiler, 13 Duarrefstrooss;

- Monsieur Philippe BODSON, employé privé, né le 10 mai 1972 à Malmedy (Belgique), demeurant à B-4141 Louvigné, 13A rue de la Sapinière.

La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans la limite de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Sixième résolution

L'assemblée générale révoque le commissaire aux comptes actuellement en fonction, la société «COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION», ceci avec effet au jour des présentes.

Pleine et entière décharge lui est accordée pour sa gestion effectuée depuis sa nomination, jusqu'à ce jour.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer deux nouveaux commissaires aux comptes pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Auguste dit Guus DANIELS, employé privé, né le 8 avril 1952 à 's-Gravenvoeren (Belgique), demeurant à B-3798 Fouron-le-Comte, Route de Moulant 25;

- Monsieur Ghislain GILLIS, expert-comptable, né le 13 novembre 1957, à Rocourt (Belgique), demeurant à B-4690 Bassenge, Grand Route 27.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président a déclaré clos le présent procès-verbal.

Déclaration en matière de blanchiment

Les actionnaires / comparants déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ huit cent cinquante euros (850,- €). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: O. DIFFERDANGE, T. DAXHELET, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 avril 2013. Relation: EAC/2013/4824. Reçu soixante-quinze euros 75,-

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, LE 3 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126167/116.

(130152895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Nextmesh, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 174.085.

Les statuts coordonnés au 03/09/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 06/09/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013127238/12.

(130154534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.